

RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2020

PRATIQUES SPORTIVES CONSIGNES SANITAIRES POUR LES ÉTUDIANTS ET LE PERSONNEL

*Ces consignes s'appliquent dès la reprise des cours
et pourront être modifiées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.*

Dans le cadre de la crise sanitaire, le **Service des Sports de l'UPHF** met en place un **protocole sanitaire strict** pour garantir au mieux la santé des étudiants et du personnel qui pratiquent une activité physique.

Nous vous demandons de respecter et d'appliquer les règles d'hygiène communes à l'Université :

- **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**
- **DISTANCIATION PHYSIQUE**
- **LAVAGE ET DÉSINFECTION DES MAINS**

ainsi que les règles suivantes, spécifiques à la pratique sportive.

CONSIGNES SANITAIRES POUR LA PRATIQUE SPORTIVE :

- **VESTIAIRES, TENUES DE SPORT ET CHAUSSURES :**

- Venir en tenue sportive dans la mesure du possible. **Les vestiaires sont fermés** jusqu'à nouvel ordre. **Interdiction absolue de se changer dans les espaces sportifs couverts** (gymnases, salle de danse, salle de musculation, DOJO, couloirs et WC).
- Porter des chaussures moulées propres pour le synthétique (attention pas de chaussures à semelles plates).
- Porter des chaussures de sport d'intérieur propres pour les pratiques en salle et la piste d'athlétisme.
- **Avoir une serviette personnelle propre (lavée à 60°) est obligatoire** pour pouvoir pratiquer en salle de musculation, de danse et dans le DOJO.

- **DEROULEMENT DES SEANCES DE SPORT :**

- Respecter les règles de circulation mises en place dans les installations sportives.
- Avoir sa **bouteille d'eau ou gourde à usage personnel**.
- **Se nettoyer et désinfecter régulièrement les mains** avant, pendant et après la séance.

- **PORT DU MASQUE DURANT LA SEANCE :**

- Le port du masque est obligatoire pour l'enseignant durant toute la séance.
- Les étudiants pourront retirer le masque sur **autorisation de l'enseignant**, et devront le remettre dès la fin de la pratique.

- **MATERIEL :**

- Nous vous conseillons de vous munir de votre matériel dans la mesure du possible (raquettes de tennis de table, de badminton, de tennis, gants de boxe...).
- A la fin de chaque séance, l'enseignant indiquera les procédures à suivre pour désinfecter le matériel utilisé.

- **DISTANCIATION DES PRATIQUANTS :**

Pour garantir la distanciation physique des pratiquants, le nombre d'étudiants sera limité dans les séances sportives.

Le nombre de pratiquants sera défini en fonction de l'activité sportive et de la capacité d'accueil des salles.

Certains créneaux pourront, aussi, être dédoublés.

Ainsi, les spectateurs et les inaptes ne pourront pas assister aux séances.

En fonction des mesures sanitaires annoncées régulièrement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, les mesures sont susceptibles d'évoluer quotidiennement.

Le service des Sports s'assurera de l'application des recommandations sanitaires et mesures de prévention au sein des locaux à vocation sportive.

Toute l'équipe est heureuse de vous retrouver et se tient à votre disposition pour vous aider à retrouver la forme !